

## SOYEZ ACTEUR !

En tant qu'utilisateur des services de pole-emploi.fr, vous pouvez agir contre ces pratiques illégales.

Si malgré nos contrôles, vous constatez la présence d'offres douteuses sur pole-emploi.fr, nous vous incitons vivement à les signaler en cliquant sur le lien situé en bas de chaque offre :

 [Signaler cette offre](#)

Un conseiller traitera votre signalement\* dans les plus brefs délais et retirera, après vérification, l'annonce du site.

*\* Nous vous rappelons toutefois que le signalement, lorsqu'il est abusif, est interdit.*

En dehors des offres d'emploi diffusées sur pole-emploi.fr, nous vous conseillons d'être également vigilant face aux propositions douteuses que vous pouvez recevoir directement par mail.

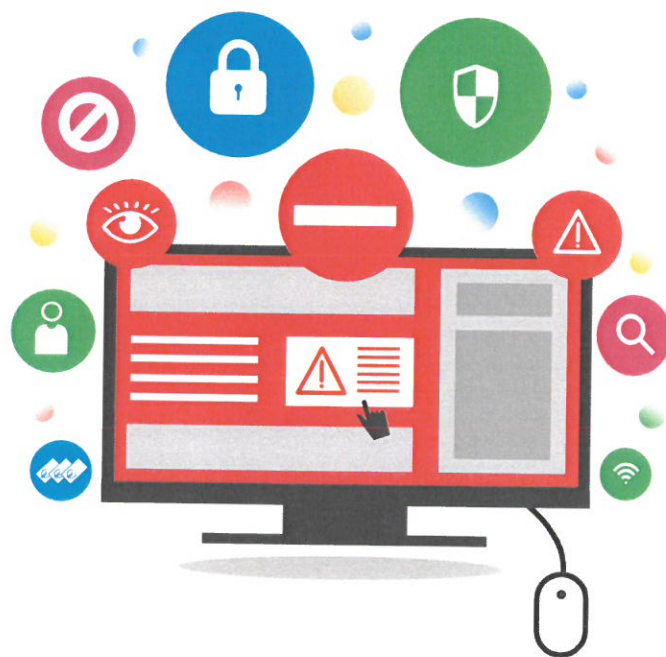


Pour en savoir plus...

Rendez-vous sur la page d'accueil de [pole-emploi-grand-est.fr](http://pole-emploi-grand-est.fr)

PEGE039 - 08/2017

# RECRUTEMENTS DOUTEUX TOUS VIGILANTS !



POLE-EMPLOI.FR

  
pôle emploi

## RECRUTEMENTS DOUTEUX TOUS VIGILANTS !

Des personnes mal intentionnées utilisent Internet pour diffuser de fausses offres d'emploi.

Pôle emploi n'est pas épargné et dénonce ces pratiques en agissant pour protéger les candidats de ces escroqueries.

- Ne communiquez pas vos données personnelles à un inconnu
- Vérifiez que vous êtes bien protégé par un antivirus et pare-feu
- Ne versez aucune somme d'argent à un employeur potentiel
- N'acceptez aucune rétribution avant le début du contrat de travail

### CES SITUATIONS DOIVENT VOUS ALERTER



#### SOLLICITATION QUI VOUS DEMANDE DE RAPPELER UN NUMÉRO SURTAXÉ

Vous êtes destinataire d'un SMS ou d'un mail qui vous invite à rappeler un numéro de téléphone pour donner suite à une candidature.

Prenez garde ! Certaines annonces sont trompeuses et peuvent vous inciter à appeler des numéros surtaxés.

Ces numéros commencent par :

081, 0820, 0821, 0825, 0826, 0884, 0890, 0891, 0892, 0893, 0897, 0898, 0899...



#### PROPOSITION D'EMPLOI PAYANTE

Vous êtes destinataire d'une proposition d'emploi d'un recruteur que vous ne connaissez pas.

Celui-ci vous redirige vers un lien vous invitant à verser une somme d'argent pour consulter le détail du poste à pourvoir. Il s'agit d'une escroquerie.

Nous vous rappelons qu'il ne faut jamais verser de somme d'argent lors d'une procédure de recrutement. L'accès aux offres proposées par Pôle emploi est toujours gratuit !



#### INCITATION À COMMUNIQUER DES INFORMATIONS PERSONNELLES

Lorsque vous êtes en contact avec un recruteur potentiel, soyez vigilant sur les documents qu'il pourrait vous demander.

Ne communiquez jamais vos données personnelles à un inconnu (numéro de sécurité sociale, RIB, numéro de permis de conduire, numéros de compte, de carte bancaire, codes de connexion, ...).

Ces informations pourraient être utilisées et votre identité usurpée.



#### PROPOSITION D'ENCAISSEMENT DE CHÈQUE LORS D'UN RECRUTEMENT

Vous avez répondu à une offre d'emploi ou un recruteur vous contacte directement.

Avant même de l'avoir rencontré, il vous informe que votre candidature est retenue et vous propose d'encaisser un chèque. Sous un faux prétexte, cette personne vous demande de restituer une partie de l'argent, la plupart du temps par virement bancaire ou mandat-cash. L'argent que l'on vous demande de rendre sera définitivement perdu. Le chèque reçu est volé et votre compte ne sera jamais crédité.

Nous vous rappelons qu'il ne faut jamais avancer de somme d'argent à un futur employeur, ni accepter d'argent avant le début du contrat de travail.